La Loi



Louveteaux-Louvettes



Éclaireurs-Éclaireuses



Routiers-Routières



Pédagogie / Folklore

Version #9
utières Mise à jour 21 septembre 2023

44

- 1) Un éclaireur, une éclaireuse n'a qu'une parole
 - 2) Un éclaireur, une éclaireuse est loyal(e)
 - 3) Un éclaireur, une éclaireuse se rend utile
- 4) Un éclaireur, une éclaireuse est l'ami(e) de tous, et le frère (la sœur) de tous les autres éclaireurs
 - 5) Un éclaireur, une éclaireuse est courtois(e)
 - 6) Un éclaireur, une éclaireuse aime et respecte la nature 7) Un éclaireur, une éclaireuse est discipliné(e)
 - 8) Un éclaireur, une éclaireuse est toujours de bonne humeur
- 9) Un éclaireur, une éclaireuse est courageux(se), débrouillard(e), décidé(e) 10) Un éclaireur, une éclaireuse est tenace
- 11) Un éclaireur, une éclaireuse est travailleur(se), prévoyant(e), économe
- 12) Un éclaireur, une éclaireuse est propre dans son corps, ses pensées, ses paroles, ses actes

Créée dès l'origine par Baden-Powell, elle est suivie par les éclaireurs du monde entier, avec bien sûr quelques variantes,

qui sont d'ailleurs plus du domaine de la forme que du fond. Certains ont gardé les 10 articles de B.P., d'autres en ont 12 ;

certaines expressions changent d'un mouvement à l'autre, mais l'esprit reste le même.

Notre Wigwam compare la loi scoute au squelette qui soutient tout le corps et sur lequel viennent se solidariser muscles et organes. Invisibles certes, mais au combien indispensables ! Une belle image à garder en mémoire.

Tout sport d'équipe est régi par une règle acceptée par tous et sans laquelle il n'y aurait pas de jeu possible. La loi scoute est la règle du Jeu Scout, joué par des millions de jeunes depuis un siècle. Sans elle, pas de scoutisme, même si on pourrait essayer de s'en approcher par des activités ou des techniques. Cette loi ne doit pas devenir un carcan que personne ne pourrait supporter, une suite d'obligations et d'interdits qui lierait tous ceux qui malgré tout s'efforceraient de la respecter.

Au contraire, elle doit rester un cadre sécurisant permettant à chacun d'évoluer et de progresser. Certes, la loi scoute va quelque fois à « contre-courant » (comme le dit d'ailleurs un certain chant !) de ce qui est proposé aux jeunes de notre génération (« Rester pur », par exemple, n'est pas

toujours à la mode !). Cependant, notre loi doit être comprise comme un moyen d'épanouissement personnel : qui s'efforce de la suivre trouvera en elle un moyen de se réaliser, de construire sa propre personnalité ; il apprendra à se choisir des valeurs solides et à se démarquer de principes qui, pour être modernes, ne conduisent pas moins souvent à une déchéance morale.

Il est évident que tout chef se doit de la connaître... par cœur!

Plus que cela même, sa vie (à commencer bien sûr par ce que les autres en perçoivent de l'extérieur) doit être en accord avec

les principes que la loi scoute énonce. Il doit être aussi à même de l'expliquer aux jeunes qui arrivent à la troupe comme aux

plus anciens qui ont parfois tendance à l'oublier...

Nous avons choisi, dans ce classeur destiné aux chefs, de développer chaque article de notre Loi, non pas pour la paraphraser, mais plutôt pour aider à susciter une réflexion sur les valeurs morales qu'elle entraîne.

Enfin, nous sommes les « Éclaireurs Évangéliques de France ». Il nous a donc semblé intéressant, pour chaque article de notre loi, de

mettre en parallèle quelque verset de la Bible (non exhaustifs !) pour que celui qui le souhaite puisse prolonger sa réflexion par un éclairage biblique. Là encore, un prolongement personnel est vivement recommandé !

1) Un éclaireur, une éclaireuse n'a qu'une parole

« N'avoir qu'une parole », c'est d'abord refuser le mensonge : ce que dit un éclaireur est digne de confiance ! « N'avoir qu'une parole », c'est aussi tenir les engagements qu l'on a pris. Les autres savent que l'on peut faire confiance à un éclaireur. Nul besoin pour cela qu'il donne « sa parole » : cette expression n'est qu'un pléonasme !

Mat. 7 / 37; Jac. 5 / 12; Ps. 101 / 7; Prov. 6 / 19, Prov 19 / 5; Eph. 4 / 25; Ap. 21 / 27; Nb. 30 / 3; Deut. 23 / 23

2) Un éclaireur, une éclaireuse est loyal(e)

Un éclaireur refuse la tricherie : cela commence dans les grands jeux et toutes les activités scoutes, Mais cela se prolonge évidemment dans toute sa vie, qu'elle soit familiale, professionnelle ou sociale. Là encore on doit toujours pouvoir compter sur un éclaireur !

Dan. 6 / 4; Luc 16 / 10; Tit. 2 / 9

3) Un éclaireur, une éclaireuse se rend utile

Disponible, il est prêt à rendre service à tous ceux autour de lui qui en ont besoin. A la troupe, à la maison, à l'école, dans sa cité, ... Plus qu'un devoir, c'est un état d'esprit qu'il s'efforce d'entretenir.

Gal. 5 / 13; Mat. 20 / 26-28; 1 Pi. 4 / 10

4) Un éclaireur, une éclaireuse est l'ami(e) de tous, et le frère (la sœur) de tous les autres éclaireurs

Ni racisme, ni discrimination : tous les hommes ont les mêmes droits, malgré leurs différences. Le devoir d'un éclaireur est de les respecter tous. Quant aux autres scouts, ce qui nous ressemble est plus fort que ce qui nous divise, n'est-ce pas ?

Un éclaireur essaie de voir en l'autre ce qu'il a de positif pour construire avec lui. Il suffit de regarder certains ouvrages qui ont défié les siècles : toutes les pierres d'un édifice (une pyramide égyptienne, le Pont du Gard, la Grande Muraille de Chine,...) ne sont pas toutes identiques, mais elle forment ensemble un bloc dont rien à ce jour n'a pu venir à bout !

Lév. 19 / 18 ; Mat 22 / 39 ; Jean 13 / 34 ; Jean 15 / 12 ; 1 Pl. 1 / 22 ; 1 Jean 3 / 11 ; Lév. 19 / 34 ; Rom. 17 / 17 ; Jean 15 / 13

5) Un éclaireur, une éclaireuse est courtois(e)

Encore une valeur qui tend à disparaître dans notre XXIème siècle! Courtoisie, politesse, respect des personnes plus âgées, des autorités, des professeurs, des parents,... Toutes ces notions sont parfois considérées comme ringardes: peu importe! L'éclaireur se démarque, par son attitude au quotidien, de la masse de ses contemporains.

Lév. 19 / 32 ; Rom. 12 / 10

6) Un éclaireur, une éclaireuse aime et respecte la nature

Cela passe par le respect évident de l'environnement, même si celui-ci n'est parfois plus trop « naturel » : quand un éclaireur quitte un lieu de camp ou traverse simplement un espace naturel, personne ne devrait pouvoir le suivre à la trace !

L'éclaireur est un écolo, au sens noble du terme ! Il bannit toute forme de cruauté envers les animaux, du plus évolué à ceux que l'on

qualifie parfois d'inférieurs. Enfin, comment peut-on aimer ceux que l'on ne connait pas ? L'éclaireur cherche donc à connaître la nature et tous les trésors qu'elle renferme : le règne animal, le règne végétal et même le règne minéral.

Gen. 1 / 11-12; Gen. 20 / 22; Gen 2 / 15; Mat. 6 / 26-28; Deut. 23/12 et 13

7) Un éclaireur, une éclaireuse est discipliné(e)

La discipline : voilà une autre valeur décriée. Mais on peut constater que gouvernements et autres autorités s'accrochent aujourd'hui à penser que si un peu plus de discipline était restaurée dans les familles et les établissements scolaires, bien des problèmes de notre société seraient évités ! Il n'est pas question ici de transformer chaque jeune en un « mouton » qui suivrait aveuglément n'importe quel mot d'ordre ou personnage. Au contraire, toute la pédagogie scoute tend à former des jeunes puis des adultes forts, responsables et capables

d'initiatives. Une évidence à rappeler : on ne pourra pas demander à quelqu'un de suivre nos directives si on n'a soi-même jamais été capable d'accomplir ce que l'on nous a demandé!

1 Cor. 14 / 33; Luc. 2 / 51; Rom. 13 / 1-2; Eph. 5 / 21; Eph. 6 / 1; Eph. 6 / 5; Tit. 3 / 1-2; Heb. 13 / 17

8) Un éclaireur, une éclaireuse est toujours de bonne humeur

Voilà certainement l'article de notre loi le plus difficile à respecter! Qui ne connaît jamais de moments de tristesse, de découragement, voir de colère?

En fait toute la loi scoute est un canevas que l'éclaireur s'efforce de respecter, et cet article en fait partie : « l'éclaireur cherche le bon côté de toute chose » disait la loi des Éclaireurs de France... en 1919 ! C'est certain : les occasions ne manqueront pas

de perdre sa bonne humeur, mais le côté positif des personnes ou des circonstances sera à chaque fois privilégié!

Jean 15 / 11; Jean 16 / 24; Ph. 4 / 4

9) Un éclaireur, une éclaireuse est courageux(se), débrouillard(e), décidé(e)

Il sait ce qu'il veut, il n'a pas peur des difficultés qui pourront survenir et l'empêcher d'atteindre ses objectifs. Et comme par ailleurs son entraînement et sa formation lui ont fourni des armes, il saura se battre pour arriver au bout. Un éclaireur n'est pas une « lavette »!

Jos. 1 / 6-7 ; Juges 7 / 3 ; Es. 41 / 6 ; Dan. 10 / 19 ; 2 Cor. 4 / 1 ; Job 2 / 3 ; Job 23 / 11-12

10) Un éclaireur, une éclaireuse est tenace

Il ne recule pas devant la première difficulté. Il sait persévérer, même quand d'autres autour de lui baissent les bras. Ce sont les poissons vivants qui remontent le courant ; les morts, eux, se laissent emporter ! C'est sûr, cela demande un peu plus d'efforts... Mais la joie d'arriver au but que l'on s'est fixé l'emporte toujours sur le prix que l'on a dû payer : ceux qui ont fait un peu d'alpinisme, ou même de simples randonnées quelque peu exigeantes, le comprendront. Et ce principe est transposable à tous les domaines de la vie. L'éclaireur a appris le goût de l'effort.

Prov. 18 / 9 ; Mat. 10 / 22

11) Un éclaireur, une éclaireuse est travailleur(se), prévoyant(e), économe

Trois adjectifs qui n'ont pas la même signification, mais qui brossent là encore le portrait d'un individu qui pourra faire face aux difficultés ou besoins qui peuvent survenir dans une existence, parce qu'il les aura anticipées et prévenues. Peut-être ne pourra-t-il pas les éviter toutes. Mais il

12) Un éclaireur, une éclaireuse est propre dans son corps, ses pensées, ses paroles, ses actes

Même en ce début de XXIème siècle! L'hygiène corporelle est à peu près inscrite dans les mœurs. Quoique... Attention à ces camps d'été où il peut paraître facile de la négliger, à cause des conditions matérielles pour le moins spartiates! Un éclaireur ne peut pas s'exprimer avec un langage grossier, voir ordurier, même si cela devient banal dans notre génération. C'est évident : notre société ne pousse pas nos jeunes vers la pureté. Tout, au contraire semble vouloir les entraîner vers un laxisme des mœurs que l'on dit « libératoire ». L'éclaireur là encore prendra position, comme un certain Daniel qui, en son temps, « résolut de ne pas se souiller »... avec les conséquences bénéfiques que l'on connaît!

Ex. 30 / 20 ; Lév. 1 / 16 ; Lév. 19 / 19 ; Hèb. 10 / 22 ; Prov. 15 / 26 ; Prov. 16 / 30 ; Mat. 5 / 22 ; Eph. 4 / 29 ; Eph. 5 / 4 ; 1 Tim. 4 / 12 ; Ph. 2 / 15 ; Dan. 1 / 8